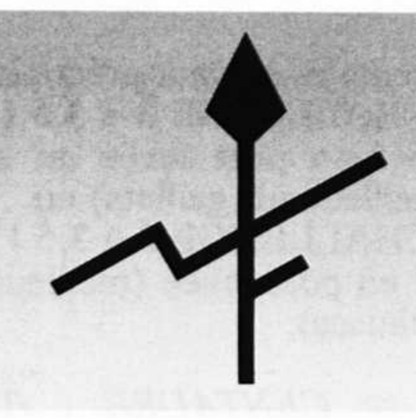
Avertissements Agricoles



DLP 10-03-95008343

GRANDES CULTURES

SRPV NORD PAS-DE-CALAIS

Bulletin N° 2 du 6 mars 1995

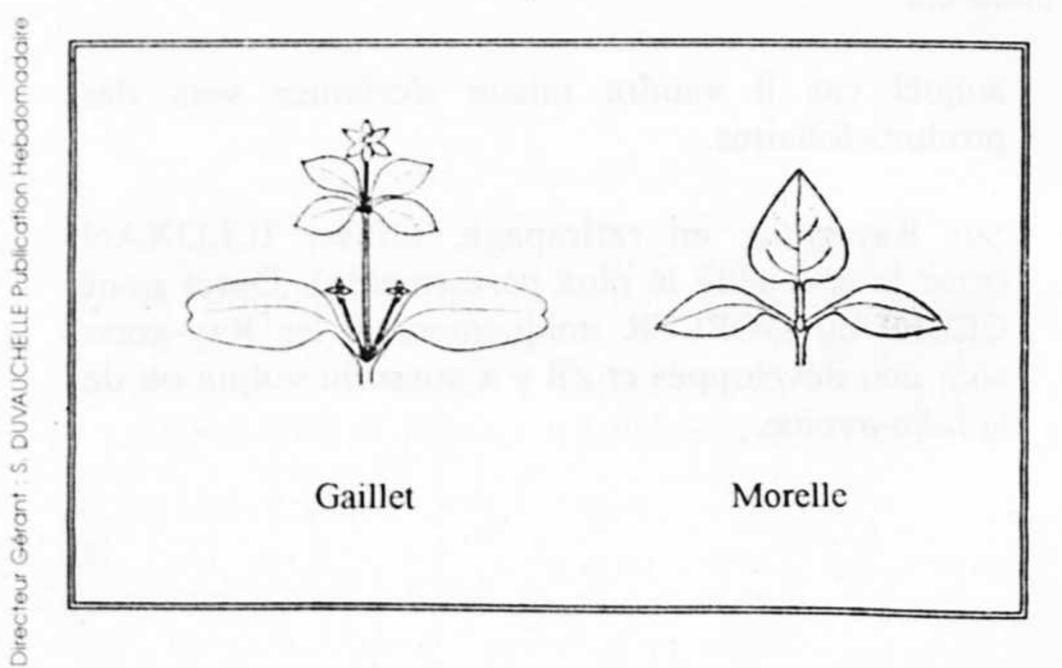
POIS PROTEAGINEUX

Désherbage de prélevée ou de post levée ?

La prélevée est la technique de base en désherbage du pois, celle-ci a l'avantage d'être très facile à mettre en oeuvre sans tenir compte des conditions météorologiques et de fournir les meilleures performances en terme d'efficacité sur la plupart des adventices. Les résultats peuvent être moins bons en cas de sécheresse persistante ou de pluies très abondantes, mais ils sont dans l'ensemble beaucoup plus réguliers que pour les applications de post levée. Celles-ci dépendent étroitement du stade des adventices (en particulier sur Renouées, Gaillets , Matricaires, etc.) et des conditions d'hygrométrie au moment du traitement ; ces deux paramètres ne concernent pas les interventions de prélevée.

La sélectivité des interventions peut être insuffisante dans certaines conditions de sol ou de climat pour les deux grandes stratégies prélevée ou post levée.

Au niveau économique, la prélevée revient un peu plus cher, ce qui est justifié par la régularité et le confort d'intervention. La sélectivité est souvent meilleure sauf en sols trop filtrants.



POIS PROTEAGINEUX
Désherbage de prélevée

CEREALES
Les antigraminées

Dépliant jaune :
PROTEAGINEUX

Les principales spécialités

⇨ *CHALLENGE* peut s'utiliser seul ou le plus souvent en association.
Seul, à la dose de 4 l ou 4,5 l/ha, ses points forts sont le contrôles des gaillets, véroniques, matricaires, stellaires, crucifères et repousses céréales, vulpins, paturins, etc.
Il est insuffisant sur Renouées, en particulier Renouée des oiseaux, sur Aethuse et Morelle.

Pour renforcer le spectre de CHALENGE, il est souvent conseillé de l'appliquer en association, en baissant un peu la dose.
CHALLENGE 3 + PREMIUM 2 est la seule association préconisée par le fabricant (Rhone-Poulenc). Elle permet de bien contrôler Renouées, Morelles et Aethuses
D'autres associations sont pratiquées avec CHANDOR, GRANUREX, ZEPHIR, etc. sous la seule responsabilité de l'utilisateur ou éventuellement du distributeur (se renseigner).

CHALLENGE peut aussi être renforcé par des interventions séquentielles : prélevée suivie de post levée.

Directeur Gérant : S. DUVAUCHELLE Publication Hebdomadaire



D.R.A.F. - Service Régional de la Protection des Végétaux
BP 47 - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. 21.28.27.27 - Fax : 21.43.97.72
Abonnement : Régisseur des Recettes D.R.A.F. - BP 505 - 59022 LILLE Cedex - ISSN 0758-7968 - CPPAP N°

P4



COVEZ IMPRIMERIE SA - LENS - Tél. 21.70.83.57

Exemples suivant préconisations RPAF :
- CHALLENGE 3 à 3,5 l suivi de CHALENGE 1 à 1,5 l en post levée au stade 2-3 feuilles du pois (meilleur sur gaillets) ou
- CHALLENGE 3 à 3,5 l suivi de DRIBBLE 1,5 l à 2 l en post levée (meilleur contrôle des renouées et aethuses).

⇨ *CENTAURE* : (DOW ELANCO) est en deuxième année de commercialisation. C'est un produit complet constitué de trois molécules différentes, dont les deux matières actives du CHANDOR (trifluraline et linuron) et une matière active du COLZOR (la clomazone).
Ses point forts sont le gaillet, les renouées, la matricaire, l'aethuse et la morelle.

Ses faiblesses : les crucifères, le fumeterre, l'euphorbe.

Des interventions en programme sont parfois nécessaires, en particulier pour contrôler les crucifères (environ 10 % des cas d'après DOW ELANCO)
Exemple : CENTAURE 3 à 3,5 l/ha en prélevée suivi de BASAGRAN 1 à 1,5 l/ha en post levée.

⇨ *TREPLIK DUO* (CYANAMID AGRO): spécialité moins complète sur dicots que les précédentes, mais bon niveau sur vulpin et paturin.
Points forts : stellaires, matricaires, véroniques.
Inefficace sur gaillet, aethuse, fumeterre.
Faible sur renouées.

CAS PARTICULIER DU POIS DE CONSERVE

A partir de 1995, PREMIUM (PHILAGRO) n'est plus préconisé sur pois de conserve.
CENTAURE n'a pas d'autorisation sur cette culture.

Les principales interventions de prélevée se font à partir de TREPLIK DUO (4,8 l/ha), ZEPHIR (3,5 l/ha) ou de CHALLENGE à faible dose (2 à 2,5 l/ha) renforcé par PROWL (2 l/ha) en particulier sur Renouées, Morelle et Gaillet.

CEREALES

☞ Les antigraminées : Doses moyennes d'utilisation en sortie hiver sur graminées adventices au stade plein tallage

	RACINAIRES		FOLIAIRES			
	Isoproturon	Chlortoluron	PUMAS	DOPLER	CELIO	ILLOXAN
Blé	O	N	O	O	O	O
Orge	O	O	N	N	N	O
Vulpin	1250	2250	0,6 + H	1,5 + H	0,3 + H	N
Agrostis	800	1500	0,6 + H	(N)	(N)	N
Folle avoine	N	N	0,6 + H	1,5 + H	0,3 + H	2
Ray-grass	N	N	N	2 + H	0,5 + H	1,5
Paturin commun	1000	1750	0,6 + H	1,5 + H	0,4 + H	N

Légende : O/N = Oui/Non + H = + 1 l d'huile minérale

Pour les racinaires, la dose est donnée pour un bon limon à 15 % d'argile. Sur sols plus légers, baisser les dose de 10 %, 20 % ou plus. Sur sols plus forts augmenter de 20 %, 40 % ou plus.

Le stade limite d'utilisation pour les racinaires est : épi 1 cm, ce qui sera difficile à respecter cette année, auquel cas il vaudra mieux s'orienter vers des produits foliaires.

Sur Ray-grass, en rattrapage, utiliser ILLOXAN (c'est la spécialité la plus performante). Opter pour CELIO ou DOPLER uniquement si les Ray-grass sont peu développés et s'il y a aussi du vulpin ou de la folle-avoine.







ITCF
INSTITUT TECHNIQUE DES CEREALES ET DES FOURRAGES
8, avenue du Président Wilson
75116 PARIS

UNION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE DES PLANTES RICHES EN PROTEINES
12 avenue George V
75008 PARIS

FEDERATION NATIONALE DES AGRICULTEURS MULTIPLICATEURS DE SEMENCES
La Verrie 49800 BRAIN sur l'AUTHION

avec le concours de l'INRA et du Service de la Protection des Végétaux

HERBICIDES, FONGICIDES INSECTICIDES, MOLLUSCICIDES NEMATICIDE, SUBSTANCE DE CROISSANCE

PROTEAGINEUX

JANVIER 1995

Cette édition annule et remplace l'édition de janvier 1994, elle sera valable jusqu'à janvier 1996

5 PRIX : 25 F T.T.C.

LUTTE CONTRE LES MAUVAISES HERBES

SÉLECTIVITÉ des herbicides

ITCF - UNIP - FNAMS Janvier 1995

Produit autorisé sur la culture
- ● Bonne marge de sélectivité
- ○ Faible marge de sélectivité

Produit non autorisé sur la culture, mais apportant une solution à un problème pour lequel il n'y a pas d'homologation
- ★ Bonne marge de sélectivité
- ☆ Faible marge de sélectivité

▲ **Produit non autorisé**

Époque d'application
- ▬ période optimale
- ─ période possible

FORMULATIONS :
- EC : Concentré émulsionnable
- EW : Emulsion de type aqueux
- SC : Suspension concentrée
- SL : Concentré soluble
- WP : Poudre mouillable
- MG : Micro-granulés
- CS : Suspension de capsules
- \- : Différents types de formulations

Pois hiver	Pois printemps	Féverole hiver	Féverole printemps	Vesce hiver	Vesce printemps	Lupin hiver	Lupin printemps	semis	levée	2 feuilles vraies	3-4 feuilles vraies	appar. 1ère fleur	SPÉCIALITÉS COMMERCIALES	Firmes	Doses autorisées kg / ha ou l / ha ou g m.a./ha	Matières actives et concentrations	FORMULATIONS
PRÉ-SEMIS																	
- Antigraminées																	
●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▬					Nombreuses spécialités		1440	triallate	EC
- Antidicotylédones / antigraminées																	
●	●	▲	▲	▲	▲	★	★	▬					BONALAN	Dow-Elanco	6	benfluraline 180 g/l	EC
POST-SEMIS / PRÉ-LEVÉE																	
- Antigraminées																	
▲	▲	▲	▲	★	★	★	★		▬				AVADEX granulé	Monsanto	20 - 25	triallate 10%	MG
- Antidicotylédones / antigraminées																	
▲	▲	▲	▲	▲	▲	★	★		▬				AUBAINE	Dow-Elanco	5	chlortoluron 500 g/l + isoxaben 19g/l	SC
▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲		▬				CENTAURE	Dow-Elanco	3,75	trifluraline 250 g/l + linuron 100 g/l + clomazone 18,6 g/l	EC
●	●	★	★	▲	▲	▲	▲		▬				CHALLENGE 600	Rhône-Poulenc	4,5	aclonifen 600 g/l	SC
▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	★		▬				ESCURAN	Ciba	5	chlortoluron 400 g/l + trifluraline 140 g/l	SC
▲	▲	▲	▲	▲	▲	★	★		▬				Nombreuses spécialités		2000	chlortoluron	-
▲	▲	▲	▲	★	★	★	★		▬				Nombreuses spécialités		2400	néburon	WP-SC
▲	▲	▲	▲	▲	▲	★	★		▬				Nombreuses spécialités		500 à 750	simazine	-
▲	●	●	●	★	★	★	★		▬				Nombreuses spécialités		960 + 480	trifluraline + linuron	EC
●	●	●	●	★	★	★	★		▬				PREMIUM	Philagro	5	néburon 300 g/l + terbutryne 200 g/l	SC
▲	●	▲	●	▲	▲	▲	▲		▬	─			PROWL 400	Cyanamid Agro	3	pendiméthaline 400 g/l	SC
▲	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲		▬				RACER ME	B.A.S.F.	1,5	flurochloridone 250 g/l	CS
○	●	▲	●	▲	▲	▲	★		▬				TRAPAN EC	Cyanamid Agro	4	pendiméthaline 125 g/l + linuron 125 g/l	EC
▲	●	●	●	▲	▲	★	★		▬				TREPLIK DUO	Cyanamid Agro	3.6 + 1,8	néburon 500 g/l + pendiméthaline 400 g/l	SC
●	●	●	●	★	★	★	★		▬				TRIBUNIL	Bayer SA	4	méthabenzthiazuron 70%	WP
▲	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲		▬				WINNER	Sopra	5	néburon 40% + flurochloridone 5%	WP
●	●	▲	▲	★	★	★	★		▬				ZEPHIR	Ciba	4	terbutryne 500 g/l	SC
POST-LEVÉE																	
- Antigraminées																	
●	●	●	●	▲	▲	▲	▲			▬	▬	─	AGIL	La Quinoléine	1,2 à 2	propaquizafop 100 g/l	EC
●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲			▬	▬	─	ELOGE	Bayer S.A.	0,5 à 1	haloxyfop-R 104 g/l	EC
●	●	●	●	●	●	●	●			▬	▬	─	FERVINAL	Schéring	2,5	séthoxydime 192 g/l	EC
●	●	●	●	▲	▲	▲	▲			▬	▬	─	FUSILADE X 2	Sopra	0,75 à 1,5	fluazifop-P-butyl 250 g/l	EC
●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲			▬	▬		ILLOXAN CE	Procida	2,5	diclofop-méthyl 360 g/l	EC
●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲			▬	▬	─	STRATOS ULTRA	B.A.S.F.	2 à 4	cycloxydime 100 g/l	EC
●	●	●	●	▲	▲	▲	▲			▬	▬	─	TARGA D+	Rhône-Poulenc	0,5 à 1,25	quizalofop-éthyl D 120 g/l	EC
- Antidicotylédones / antigraminées																	
▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲			▬			DRIBBLE	Rhône-Poulenc	3	bentazone 333 g/l + diméfuron 250 g/l	SC
●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲			▬			KERB FLO	Procida	1,875	propyzamide 400 g/l	SC
●	●	●	●	★	★	★	★			▬			LEGURAME PM	Rhône-Poulenc	3	carbétamide 70%	WP
●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲			▬	▬		Nombreuses spécialités		1200	bentazone	SL
▲	▲	▲	▲	▲	▲	★	★				▬		Nombreuses spécialités		500	simazine	-
▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	☆			▬			PRADONE TS	Rhône-Poulenc	4	carbétamide 50% + diméfuron 25%	WP
☆	☆	▲	▲	▲	▲	▲	▲				▬		TROPOTONE (1)	Rhône-Poulenc	4	MCPB 400 g/l	EC
▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲			▬			VULKAN T	B.A.S.F.	1,56 + 1,94	bentazone 480 g/l + pendiméthaline 400 g/l	SL+SC

(1) Produit utilisé principalement pour la destruction des chardons en localisation.

EFFICACITÉ des herbicides

ITCF - UNIP - FNAMS Janvier 1995

- ● Efficacité satisfaisante
- ◐ Efficacité moyenne au printemps, bonne en hiver
- ◑ Efficacité moyenne en hiver, bonne au printemps
- ○ Efficacité moyenne, satisfaisante dans certaines conditions
- ▲ Efficacité insuffisante
- – Pas d'information

ATTENTION : vérifier la sélectivité du produit choisi dans le tableau ci-dessus.

HERBICIDES — SPÉCIALITÉS COMMERCIALES	Doses préconisées kg / ha ou l / ha ou g m.a. / ha	Graminées: Folle avoine	Ray-grass	Repousses céréales	Vulpin	Dicotylédones: Aethusa	Chénopode	Fumeterre	Gaillet	Matricaire	Pensée	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Sanve	Stellaire	Véronique F. de Lierre	Véronique de perse
PRÉ-SEMIS																	
- Antigraminées																	
triallate	1440	○	○	▲	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
- Antidicotylédones / antigraminées																	
BONALAN	6 - 9 *	○	○	–	○	–	●	–	◑	▲	–	○	●	–	●	○	○
POST-SEMIS/ PRÉLEVÉE																	
- Antigraminées																	
AVADEX granulé	20 - 25	●	○	▲	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
- Antidicotylédones / antigraminées																	
AUBAINE	4	○	●	▲	●	–	●	–	▲	●	●	○	○	●	●	●	●
CENTAURE	3,5	▲	○	▲	○	●	●	▲	●	●	○	●	○	○	●	●	●
CHALLENGE 600	4,5	▲	▲	○	○	▲	●	○	◑	●	○	○	○	●	●	○	●
chlortoluron	2000	○	●	▲	●	–	○	–	▲	●	▲	○	○	–	●	▲	○
ESCURAN	5	○	●	▲	●	–	●	–	▲	●	○	○	○	–	●	○	●
néburon	2400	▲	▲	▲	○	▲	◐	▲	▲	◐	▲	○	○	–	○	▲	▲
PREMIUM	5	▲	▲	▲	○	▲	●	▲	▲	●	▲	○	○	–	●	▲	▲
PROWL 400	1,5	▲	▲	▲	○	▲	●	▲	▲	○	○	○	○	○	●	○	○
RACER ME	1,5	▲	▲	▲	▲	▲	●	–	–	●	○	○	○	●	○	○	●
simazine	500 à 750	▲	○	○	○	▲	○	–	▲	○	–	○	▲	–	–	–	–
TRAPAN EC	4	▲	○	▲	○	▲	●	▲	▲	●	○	○	○	○	●	●	●
TREPLIK duo	3,2+1,6	▲	○	▲	○	▲	●	▲	▲	●	○	○	○	○	●	●	●
TRIBUNIL	4	▲	▲	▲	○	○	●	○	▲	●	▲	○	○	○	●	▲	▲
trifluraline + linuron	960 + 480	▲	○	▲	○	▲	●	▲	▲	●	○	○	○	○	●	●	●
WINNER	5	▲	○	▲	○	▲	●	○	○	●	○	○	○	●	●	○	○
ZEPHIR	4	▲	○	▲	○	–	●	–	▲	○	○	○	○	–	●	○	○

* Dose folle avoine.

HERBICIDES — SPÉCIALITÉS COMMERCIALES	Doses préconisées kg / ha ou l / ha ou g m.a. / ha	Graminées: Folle avoine	Ray-grass	Repousses céréales	Vulpin	Dicotylédones: Aethusa	Chénopode	Fumeterre	Gaillet	Matricaire	Pensée	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Sanve	Stellaire	Véronique F. de Lierre	Véronique de perse
POST-LEVÉE																	
■ Stade très jeune des adventices (inférieur à 3 feuilles)																	
- Antigraminées																	
AGIL	1	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
ELOGE	0,5	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
FERVINAL + huile (1 l)	1,5	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
FUSILADE X 2 + huile (1 l)	0,4	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
ILLOXAN CE	1	–	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
STRATOS ULTRA	1,6	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
TARGA D+ + huile (1 l)	0,4	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
- Antidicotylédones / antigraminées																	
bentazone	960	▲	▲	▲	▲	●	●	▲	○	●	▲	▲	○	●	○	▲	○
DRIBBLE	2,5*	▲	▲	▲	▲	●	●	○	●	●	●	○	●	●	●	●	●
KERB FLO	1,8	◐	◐	◐	◐	–	–	–	▲	▲	▲	–	–	–	○	○	○
LEGURAME PM	3	◐	◐	◐	◐	–	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	○	○	○
PRADONE TS	4	○	○	○	○	–	○	○	○	●	●	○	○	▲	●	●	●
VULKAN T	1,56 + 1,94	▲	▲	▲	▲	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●
■ Stade développé des adventices (tallage à 5-6 feuilles)																	
- Antigraminées																	
AGIL	1	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
ELOGE	0,5	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
FERVINAL + huile (1 l)	1,5	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
FUSILADE X 2 + huile (1 l)	0,5	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
ILLOXAN CE	1,5	–	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
STRATOS ULTRA	1,6	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
TARGA D+ + huile (1 l)	0,4 à 0,5	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
- Antidicotylédones / antigraminées																	
bentazone	1200	▲	▲	▲	▲	○	○	▲	▲	●	▲	▲	▲	○	▲	▲	▲
DRIBBLE	3	▲	▲	▲	▲	●	●	○	○	●	○	▲	○	●	●	●	●
LEGURAME PM	3	◐	◐	◐	◐	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
PRADONE TS	4	○	○	○	○	–	▲	–	▲	▲	○	▲	▲	▲	○	○	○
simazine	500	▲	○	▲	○	–	○	–	▲	○	–	▲	▲	–	–	–	–
VULKAN T	1,56 + 1,94	▲	▲	▲	▲	○	●	○	–	●	–	○	○	●	●	–	●
■ Stade très développé des adventices (montaison)																	
- Antigraminées																	
AGIL	1,2	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
ELOGE	0,5	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
FERVINAL + huile (1 l)	2	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
FUSILADE X 2 + huile (1 l)	0,6	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
ILLOXAN CE	2,5	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
STRATOS ULTRA	2	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
TARGA D+ + huile (1 l)	0,5	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲

* 3 l/ha sur renouée des oiseaux.

PS

LUTTE CONTRE LES MALADIES

EFFICACITES :

- Bonne efficacité
- Efficacité moyenne
- Faible efficacité
- Dose : Efficacité insuffisante
- Produit non autorisé

FORMULATIONS :

- **CS** : Suspension de capsules
- **EC** : Concentré émulsionnable
- **FG** : Granulé fin
- **FS** : Suspension concentrée pour traitement de semences
- **GB** : Appât granulé
- **MG** : Microgranulé
- **RB** : Appât prêt à l'emploi
- **SC** : Suspension concentrée
- **SP** : Poudre soluble dans l'eau
- **WG** : Granulés à disperser dans l'eau
- **WP** : Poudre mouillable
- **WS** : Poudre mouillable pour traitement des semences

CONDITIONNEMENTS :

- **A** : Gamme agricole
- **I** : Gamme industrielle
- **M** : Mixte

ITCF - GEVES - UNIP - FNAMS
Janvier 1995

Les informations chiffrées dans les cases correspondent aux doses des spécialités commerciales autorisées (l, kg/q ou l, kg/ha)

TRAITEMENTS DES SEMENCES

POIS								FEVEROLE
Mildiou	Fontes de semis (1)	Anthracnose (2)	SPECIALITES COMMERCIALES	Firmes	FORMULATIONS	Conditionnements	Matières actives (concentration % ou g/l)	Fontes de semis (1)
0,3	0,3	0,3	ALIETTE III WG	Rhône-Poulenc	WG	M	phoséthyl-Al 50% + captane 16,6% + carbendazime 13,3%	
0,3	0,3	0,3	ALIETTE CSP	Rhône-Poulenc	WS	A	phoséthyl-Al 50% + captane 16,6% + carbendazime 13,3%	
0,2	0,2		APRON 35	La Quinoléine	WS	M	métalaxyl 35%	
	0,25	0,25	VITAVAX PRO 200	Sandoz	FS	I	carboxine 198 g/l + thirame 198 g/l	
	0,3	0,3	GERMINOL	Rhône-Poulenc	FS	I	carbendazime 250 g/l + captane 200 g/l	0,3
0,3	0,3	0,3	PROXIMA	La Quinoléine	FS	M	métalaxyl 233 g/l + oxyquinoléate de Cuivre 100 g/l + carbendazime 100 g/l	
0,625		0,625	PULSAN - PULSAN PEPITE	Sandoz	WP-WG	A	oxadixyl 8% + cymoxanil 3,2% + mancozèbe 56%	
0,125			PULSAN TS PEPITE	Sandoz	WG	I	oxadixyl 40% + cymoxanil 16%	
	0,25	0,25	QUINOLATE PRO AC FL	La Quinoléine	FS	I	oxyquinoléate de cuivre 120 g/l + carbendazime 120 g/l + anthraquinone 200 g/l	0,25
	0,25	0,25	QUINOLATE PRO FL	La Quinoléine	FS	M	oxyquinoléate de cuivre 120 g/l + carbendazime 120 g/l	0,25
0,625			SIRDATE P	Du Pont de Nemours	WP	A	oxadixyl 8% + cymoxanil 3,2% + manèbe 56%	
0,75	0,75	0,75	VAMIN TS	Schéring	FS	A	ofurace 80 g/l + folpel 600 g/l	
0,3	0,3	0,3	WAKIL MULTIPEPITE	Sandoz	WG	M	oxadixyl 16,7% + cymoxanil 6,7% + thirame 33,4% + carbendazime 16,7%	

(1) Fontes de semis : essentiellement *Ascochyta sp., Pythium sp., Botrytis sp., Fusarium sp.*.
(2) Les efficacités indiquées prennent en compte l'existence et l'extension de souches d'*Ascochyta pinodes* et d'*Ascochyta pisi* résistantes à la carbendazime.
(3) Spécialité incluant un agent de pelliculage.
Agent de pelliculage autorisé à la vente et utilisé sur semences industrielles de pois : PELLISTAC (La Quinoléine), DATIF vert (Bayer).

TRAITEMENTS EN VEGETATION

POIS									FEVEROLE	
Mildiou	Sclerotinia	Botrytis *	Anthracnose	Rouille	SPECIALITES COMMERCIALES	Firmes	FORMULATIONS	Matières actives (concentration %, g/l ou g/ha)	Botrytis	Anthracnose
				0,8	ALTO	Sandoz	SL	cyproconazole 100g/l		
			2		BANKO PLUS	Calliope	SC	carbendazime 100 g/l + chlorothalonil 550 g/l		
			0,8		BENLATE	Du Pont de Nemours	WP	bénomyl 50%		0,8
			2		BRAVO PLUS	ISK Biosciences	SC	carbendazime 100 g/l + chlorothalonil 550 g/l		2
		3	3		CALIDAN	Philagro	SC	iprodione 175 g/l + carbendazime 87,5 g/l		
		2	2		CICERO / IMPACT TX	Sopra	SC	flutriafol 47 g/l + chlorothalonil 300 g/l		
		1,75	1,75	1,75	CITADELLE/ALTO MARATHON	Sandoz	SC	cyproconazole 40g/l + chlorothalonil 375 g/l		
			2		DACONIL PLUS	ISK Biosciences	SC	carbendazime 100 g/l + chlorothalonil 550 g/l		
		3	3		DIVA	Rhône-Poulenc	SC	iprodione 167 g/l + chlorothalonil 333 g/l		
		3,75	3,75		EPIDOR P	La Quinoléine	WP	carbendazime 6,7% + mancozèbe 53,3%		3,75
		2	2		ERIA/TRIAL	Ciba	SC	difénoconazole 62,5 g/l + carbendazime 125 g/l		
		3	3		FLIBUST GD	Rhône-Poulenc	WG	carbendazime 3,5% + folpel 50% + thirame 27%		
			1		IMPACT RM	Sopra	SC	flutriafol 117,5 g/l + carbendazime 250 g/l		
	2	2			JONK	Philagro	SC	carbendazime 250 g/l + diéthofencarbe 250g/l		
	1,5	1,5	1,5		KONKER	BASF	SC	vinchlozoline 250 g/l + carbendazime 165 g/l		
	2,5	2,5	2,5		LINGOT	BASF	WG	vinchlozoline 16,7% + chlorothalonil 50%		
		3			MYCO 500	Sopra	SC	folpel 500 g/l		
				0,33	PAINDOR/ SOLIMA	Sandoz	SL	cyproconazole 240g/l		
		5	5		PELTAR FLO	Procida	SC	méthylthiophanate 150 g/l + manèbe 300 g/l		5
		2	2		PREFONGIL	Sipcam-Phyteurop	SC	carbendazime 100 g/l + chlorothalonil 550 g/l		2
2,5					PULSAN / PULSAN PEPITE	Sandoz	WP-WG	oxadixyl 8% + mancozèbe 56% + cymoxanil 3,2%		
		1,5			RONILAN DF	BASF	WG	vinchlozoline 50%	1,5	
		3,5	3,5		SILBOS DF	BASF	WG	vinchlozoline 10% + thirame 64%		
	2	2			SUMICO L	Sopra	SC	carbendazime 250 g/l + diéthofencarbe 250g/l		
	1,5	1,5	1,5		SUMISCLEX L	Sopra	SC	procymidone 500 g/l		
					Nombreuses spécialités (1)		SC-WG-WP	chlorothalonil 1500 g/ha		
					Nombreuses spécialités (2)		SC-WG-WP	mancozèbe 1600 g/ha		

(1) Nombreuses spécialités chlorothalonil : DACONIL 500 FLOW, FUNGISTOP 500 FLOW, FUNGISTOP DF SPRINT, BRAVO PEPITE, DORIMAT, CONTACT 75,DACONIL 2787 W 75, BRAVO 720, DACONIL 75WG, OLE.
(2) Nombreuses spécialités mancozèbe : DITHANE LF, DITHANE M45, MILCOZEBE, PENNFLO.
* Les efficacités sont appréciées sur un botrytis maintenant résistant aux benzimidazoles sur l'ensemble du territoire.

LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS

(Suivre les avertissements agricoles du Service de la Protection des Végétaux)

- *Bonne efficacité*
- Efficacité moyenne
- Faible efficacité
- Produit non autorisé

ITCF - UNIP - FNAMS
Janvier 1995

Les informations chiffrées dans les cases correspondent aux doses des spécialités commerciales autorisées en kg/ha, l/ha ou l/q de semences

NEMATICIDE, INSECTICIDES

SPECIALITES COMMERCIALES	Firmes	FORMULATIONS	Matières actives	% POUDRE g/l LIQUIDE	Nématodes	Thrips angusticeps	Sitone du pois	Puceron vert du pois	Puceron noir de la fève sur pois	Bruche du pois	Tordeuse du pois	Sitone du pois sur féverole	Bruche de la fève sur féverole
Traitement de sol													
TEMIK 10 G	Rhône-Poulenc	MG	aldicarbe	10%	10 kg		10 kg	10 kg					
Traitement de semences													
PROMET CS 400 (1)	La Quinoléine	CS	furathiocarbe	400 g/l		0,5 l/q	0,5 l/q					0,5 l/q	
Traitement en végétation													
AZTEC (2)	Cyanamid Agro	EW	triazamate	140 g/l				0,5 l	0,5 l				
BAYTHROID	Bayer S.A.	EC	cyfluthrine	50 g/l		0,3 l	0,3 l	0,25 l		0,6 l			
BEST	Procida	EC	deltaméthrine + pyrimicarbe	5 g/l + 100 g/l				1,25 l	1,25 l				
DECIS	Procida	EC	deltaméthrine	25 g/l		0,25 l	0,25 l	0,25 l	0,5 l		0,25 l		
DECIS B	Procida	EC	deltaméthrine + hepténophos	25 g/l + 400 g/l					0,5 l				
ENDURO	Bayer S.A.	EC	bétacyfluthrine+oxydéméton-méthyl	8g/l + 250g/l		0,4 l		0,4 l					
FASTAC	Cyanamid Agro	EC	alphaméthrine	50 g/l		0,25 l	0,25 l	0,25 l			0,25 l		
FOLITHION	Bayer S.A.	EC	fénithrotion	550 g/l					1 l				
GALION	Dow-Elanco	EC	deltaméthrine+endosulfan	5 g/l+200 g/l		0,8 l	0,8 l	0,8 l					
KARATE K	Sopra	EC	lambda-cyhalothrine + pyrimicarbe	5 g/l + 100 g/l				1,25 l			0,125 l		
KARATE VERT	Sopra	EC	lambda-cyhalothrine	50 g/l		0,125 l	0,125 l	0,125 l		0,125 l	0,125 l		
KARATE XPRESS	Sopra	WG	lambda-cyhalothrine	5%		0,125kg	0,125kg	0,125kg		0,125kg	0,125kg		
MAVRIK FLO	Sandoz Agro	EW	tau-fluvalinate	240 g/l		0,3 l		0,2 l	0,2 l		0,3 l		
MAVRIK SYSTO et MAVRIK B	Sandoz Agro	EC	tau-fluvalinate + thiométon	72 g/l + 200 g/l				0,3 l	0,3 l				
ORTHENE 50	Rhône-Poulenc	SP	acéphate	50%					1,5 kg				
PIRIMOR G (3)	Sopra	WG	pyrimicarbe	50%				0,75 kg	0,75 kg				
ROCKY	Calliope SA	EC	endosulfan	350 g/l					1,75 l				
SERK EC	Sandoz Agro	EC	endosulfan + thiométon	200 g/l + 66,7 g/l				1,5 l	1,5 l				
SHERPA 10	Sédagri	EC	cyperméthrine	100 g/l					0,5 l				
SUMI-ALPHA	Cyanamid Agro	EC	esfenvalérate	25 g/l		0,4 l	0,4 l	0,4 l	0,4 l		0,4 l		
SUMICIDIN 10	Cyanamid Agro	EC	fenvalérate	100 g/l							0,5 l		
SUMITON	Cyanamid Agro	EC	esfenvalérate + oxydéméton-méthyl	10 g/l + 250 g/l				0,5 l					
TALSTAR	Rhône-Poulenc	EC	bifenthrine	100 g/l		0,075 l	0,075 l	0,075 l	0,075 l	0,2 l	0,075 l		0,2 l
TALSTAR FLO	Rhône-Poulenc	SC	bifenthrine	80 g/l		0,1 l	0,1 l	0,1 l		0,25 l	0,1 l		
TECHN'UFAN	Sipcam-Phyteurop	EC	endosulfan	350 g/l				1,75 l	1,75 l	2 l			2 l
TRACKER 108 EC	Du Pont de Nemours	EC	tralométhrine	108 g/l		0,08 l	0,08 l	0,08 l			0,08 l		
ZOLONE FLO	Rhône-Poulenc	SC	phosalone	500 g/l					1,2 l				

(1) PROMET est destiné seulement aux traitements industriels.
(2) AZTEC est conseillé à la dose de 0,25 l/ha + mouillant AGRAL 50cc/hl
(3) PIRIMOR a une bonne efficacité à la dose conseillée de 0,5 kg/ha

MOLLUSCICIDES

SPECIALITES COMMERCIALES	Firmes	Matières actives	% POUDRE g/l LIQUIDE	FORMULATIONS	LIMACES
EXTRALUGEC SR	Sipcam-Phyteurop	métaldéhyde	5%	GB	25 à 40 granulés/m² 5 à 8 kg/ha
HELARION mini-granulés et HELARION RS	Scac-Fisons	métaldéhyde	5%	GB	30 à 42 granulés/m² 5 à 7 kg/ha
LIMATIC mini-granulés et LIMASTOP mini-granulés	CNCATA/Agrinet	métaldéhyde	5%	FG	30 à 42 granulés/m² 5 à 7 kg/ha
MALICE	Sopra	bensultap	5%	RB	60 granulés/m² 7,5 kg/ha
MESUROL RF	Bayer S.A.	mercaptodiméthur	4%	RB	18 à 30 granulés/m² 3 à 5 kg/ha
METAREX RG	de Sangosse	métaldéhyde	5%	GB	35 granulés/m² 7 kg/ha
SKIPPER	Rhône-Poulenc	thiodicarbe	4%	RB	30 granulés/m² 5 kg/ha

CONSEILS DE LUTTE

Limaces	Thrips angusticeps	Sitone du pois sur pois de printemps et féverole de printemps
Application de surface automne, hiver, début de printemps : - si parcelle régulièrement infestée, traitement au semis et à la levée. - dès l'apparition des dégats (répéter l'intervention si nécessaire).	Au stade crosse, à 80% des plantes levées. En cas d'empêchement, une application plus tardive jusqu'au stade 5-6 feuilles peut être engagée.	- Traiter dès la note 2 (5 à 10 encoches de morsures) sur les premières feuilles, mais pas au delà du stade 5-6 feuilles.
Puceron noir de la fève sur féverole	**Puceron vert du pois**	**Bruche du pois et bruche de la fève**
Uniquement avant la floraison, quand sur environ 300 plantes, 3% sont porteuses de pucerons ailés (en fin de vol de colonisation). *Si un traitement à la floraison est nécessaire, utiliser un produit qui respecte les pollinisateurs.*	Pendant la floraison : lorsque les populations sont en croissance rapide et quand le seuil de 30 pucerons par tige est atteint.	Pendant la floraison : dès la formation des jeunes gousses du 1er niveau de fructification et si la *température maximale journalière atteint 20°C pendant 2 jours consécutifs, condition nécessaire à l'activité des adultes.*
Tordeuse du pois	**Pigeons**	**Corbeaux**
A la défloraison totale de la culture, soit généralement à l'apparition du stade gousse pleine (GPL) du 2ème niveau de fructification, si on a obtenu à ce stade environ 400 captures cumulées au piège sexuel.	Protection optique : épouvantails. Protection pyrotechnique : détonateurs. Chasse au fusil.	Protection accoustique : bruiteurs (AV' Alarm, Message Sonor). Protection chimique : répulsifs (anthraquinone). Chasse au fusil.

SUBSTANCE DE CROISSANCE

Espèce	Epoque d'application	Matière active	Concentration	Spécialité commerciale	Firme	Dose/ha
Pois de printemps	Stade 5-6 feuilles	Acide gibberellique	92%	BERELEX	Sopra	2 g m.a./ha ou 2 comprimés/ha

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES PRODUITS CONSULTER LES FICHES DANS LES BROCHURES DE L'ITCF ET DANS "PERSPECTIVES AGRICOLES"

"Les indications portées sur ce document reflètent l'état de la science et de la technique à la suite d'expérimentations nombreuses et poussées. Elles ne sauraient constituer une préconisation ou une incitation à l'utilisation des produits mentionnés dont certains bien qu'ayant prouvé leur intérêt et leur innocuité ne sont pas autorisés à la vente pour l'usage indiqué. Les dites informations données sous ces réserves ne sauraient engager la responsabilité des auteurs de ce dépliant".